



MINISTRE DES TRANSPORTS

**AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 23 JAN 2018

Décision 000473 /ANAC/DSNAA/DTA
portant Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la
procédure d'authentification des données et informations
aéronautiques « RACI 5109 »

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale, signée à Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu le Règlement n°08/2013/CM/UEMOA du 26 septembre 2013 portant adoption du Code communautaire de l'Aviation Civile des Etats membres de l'UEMOA ;
- Vu l'Ordonnance n° 2008-08 du 23 janvier 2008 portant Code de l'Aviation Civile ;
- Vu le Décret n°2008-277 du 03 octobre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile » en abrégé (ANAC) ;
- Vu le Décret n° 2013-285 du 24 avril 2013 portant nomination du Directeur Général de l'ANAC ;
- Vu le Décret n° 2014-97 du 12 mars 2014 portant réglementation de la sécurité aérienne ;
- Vu le Décret n° 2014-512 du 15 septembre 2014 fixant les règles relatives à la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile ;
- Vu l'Arrêté n° 326/MT/CAB du 20 août 2014 autorisant le Directeur Général de l'ANAC à prendre par décisions les règlements techniques en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation civile ;
- Vu l'Arrêté n° 569/MT/CAB du 02 décembre 2014 portant approbation des règlements techniques en matière de sécurité et de sûreté de l'Aviation Civile ;
- Sur proposition de la Direction de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aérodrômes (DSNAA) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Objet

La présente décision institue le Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques, codifié « RACI 5109 ».

Article 2 : portée

Le « RACI 5109 » fournit au personnel en charge de la supervision de la sécurité de la Navigation Aérienne et des aérodrômes de l'ANAC, des indications sur le processus d'examen et d'authentification des données et informations aéronautiques.

Article 3 : Application

Le Directeur en charge de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aérodrômes est chargé du suivi de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site web de l'ANAC (www.anac.ci).

Article 4 : Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur à compter de sa date de signature.



PJ : Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »

Ampliations

- DSNA
- Service informatique



MINISTRE DES TRANSPORTS

AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DE CÔTE D'IVOIRE

Réf : RACI 5109

**REGLEMENT AERONAUTIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE RELATIF
A LA PROCEDURE
D'AUTHEMTIFCATION DES
DONNEES ET INFORMATIONS
AERONAUTIQUES
« RACI 5109 »**

Première édition – Octobre 2017

Adopté et publié sous l'autorité du Directeur Général

PAGE DE VALIDATION

	Fonction	Noms et prénoms	Visa/date
Rédaction	Inspecteur ANS AIM	KONAN Koffi Renaud Hermann	08/11/2017 <i>Koffi</i>
	Chef de Service AIM/PANS-OPS	BROU Olivier Bitti	08/11/2017 <i>Bitti</i>
Vérification	<u>Comité de Réglementation de la Sécurité Aérienne</u>		<i>Ve</i> 15/12/17
	- Le Président	KOFFI Bi Nékalo Joseph	
	- Le Rapporteur	ALLA AMANI Jean	15/12/17 <i>AM</i>
Validation opérationnelle	Directeur du Transport Aérien (DTA)	DJAGOUASSI Jacques	<i>[Signature]</i> 23.01.218
Approbation	Directeur Général	Sinaly SILUE	23/01/18 

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p>Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
---	--	---

TABLEAU DES AMENDEMENTS

Amendement	Objet	Date
<p>0 (1^{ère} édition- 2017)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Adoption/approbation - Entrée en vigueur - Applicable le <p style="text-align: right;">- 15 DEC. 2017</p> <p style="text-align: right;">- 23 JAN. 2018</p> <p style="text-align: right;">- 23 JAN. 2018</p>

 <p>A. N. A. C Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center">Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p>Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
--	---	---

TABLEAU DES RECTIFICATIFS

<i>Rectificatifs</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de publication</i>

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center">Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p>Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
--	--	--

LISTE DE DIFFUSION

POUR INFORMATION

Code	Direction/Sous-Direction/Services	Support de diffusion	
		Papier	Numérique
DG	Directeur Général		X
BQSE	Responsable Bureau Qualité, Santé au travail et Environnement		X
DSNAA	Directeur de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aéroports		X
DTA	Directeur du Transport Aérien	X	X
SI	Chef Service Informatique		X
DOC	Chef Service Documentation	X	X

POUR UTILISATION

Code	Direction/Sous-Direction/Services	Support de diffusion	
		Papier	Numérique
IAC/ANS	Inspecteur de l'Aviation Civile des Services de la Navigation Aérienne		X
C/SAPO	Chef Service Gestion de l'Information Aéronautique et Conception des procédures de vol		X
C/SAMS	Chef Service Gestion du Trafic Aérien, Météorologie aéronautique et Recherches et Sauvetage		X
C/SCNS	Chef Service Communication, Navigation et Surveillance		X
SDSNA	Sous-Directeur de la Sécurité de la Navigation Aérienne		X

 <p>A. N. A. C Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center">Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p>Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
--	---	---

LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

- RACI 5007 – Règlement aéronautique de côte d'ivoire relatif aux services d'information aéronautiques
RACI 5009 – Manuel des services d'information aéronautique
RACI 1510 - Manuel d'audits de supervision de la sécurité ;
RACI 5100 - Manuel de l'Inspecteur de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne.
-





A. N. A. C
Autorité Nationale de l'Aviation
Civile de Côte d'Ivoire

Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire
relatif à la procédure d'authentification des données et
informations aéronautiques
« RACI 5109 »

Edition 1
Date : 15/10/2017
Amendement 0
Date : 15/10/2017

TABLE DES MATIERES

PAGE DE VALIDATION.....	i
LISTE DES PAGES EFFECTIVES	ii
INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS	iii
TABLEAU DES AMENDEMENTS.....	iv
TABLEAU DES RECTIFICATIFS.....	v
LISTE DE DIFFUSION.....	vi
LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE	vii
TABLE DES MATIERES	viii
CHAPITRE 1. DEFINITIONS.....	1-1
CHAPITRE 2. PROCEDURE D'AUTHENTIFICATION	2-1
2.1. Objet.....	2-1
2.2. Portée	2-1
2.3. Principe d'authentification et d'autorisation de données et informations aéronautiques	2-1
2.4. Processus d'authentification des données et informations aéronautiques.....	2-2
a. Examen du dossier.....	2-2
b. Evaluation du dossier.....	2-2
c. Conclusions et validation de l'évaluation	2-3
d. Notification au fournisseur de données/informations.....	2-3
2.5. Traçabilité et archivage des études d'authentification	2-3
ANNEXE 1. LOGIGRAMME DE LA PROCEDURE D'AUTHENTIFICATION	Annexe-1
ANNEXE 2. FICHE D'IDENTIFICATION DE DOSSIER D'AUTHENTIFICATION.....	Annexe2

 <p>A. N. A. C. Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p>Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
---	--	---

CHAPITRE 1. DEFINITIONS

Dans la présente procédure, les termes suivants ont la signification indiquée ci-après :

Authentification des données et informations aéronautiques : Assurance de l'exactitude et de la fiabilité des données et informations aéronautiques.

Données aéronautiques : représentation de faits, concepts ou instructions aéronautiques d'une façon normalisée adéquate à leur communication, leur interprétation ou leur traitement.

Exactitude : degré de concordance entre la valeur estimée ou mesurée et la vraie valeur.

Fournisseur de services d'information aéronautique : Organisme responsable de la fourniture d'un service d'information aéronautique.

Informations aéronautiques : informations résultant de l'assemblage, de l'analyse et du formatage de données aéronautiques.

Intégrité : degré d'assurance qu'une donnée et sa valeur n'ont pas été perdues ni altérées depuis la création ou la modification autorisée de cette donnée.

Prochain utilisateur prévu : Entité qui reçoit les informations aéronautiques du fournisseur de service d'information aéronautique.

Résolution : nombre d'unités ou de chiffres dans lequel une valeur mesurée ou calculée est exprimée et utilisée.

Validation des données : Processus consistant à veiller à ce que les données répondent aux exigences de l'application spécifiée ou de l'utilisation prévue.

Vérification des données : Evaluation des résultats d'un traitement de données aéronautique, afin de s'assurer de la conformité et de la cohérence eu égard aux données d'entrée et aux normes, règles et conventions applicables aux données dans le cadre de ce traitement.

 <p>A. N. A. C Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p>Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
--	--	---

CHAPITRE 2. PROCEDURE D'AUTHENTIFICATION

2.1. Objet

La présente procédure a pour objet de fournir au personnel en charge de la supervision de la sécurité de la Navigation Aérienne et des aéroports de l'ANAC, des indications sur le processus d'examen et d'authentification des données et informations aéronautiques.

2.2. Portée

La présente procédure est applicable dans le cadre de l'examen et l'authentification des données et informations aéronautiques en vue d'une exploitation ou d'une publication.

2.3. Principe d'authentification et d'autorisation de données et informations aéronautiques

L'examen d'un dossier de demande d'authentification et d'autorisation de publication de données et informations aéronautiques doivent permettre de garantir entre autres que :

- L'exactitude et la résolution des données sont satisfaites lors de la création de ces données et maintenues jusqu'à leur mise à disposition du prochain utilisateur prévu ;
- L'origine et l'historique des modifications sont consignés pour chaque élément de données et disponibles à des fins de contrôle ;
- Les données et informations aéronautiques sont complètes ou que tout élément manquant est déclaré ;
- Tous les processus de création, de production, de stockage, de manipulation, de traitement, de transfert ou de distribution utilisés pour chaque élément de données sont définies et appropriés pour le niveau d'intégrité assigné à l'élément de donnée ;
- Les processus de vérification et de validation sont appropriés pour le niveau d'intégrité assigné à l'élément de donnée ;
- Un processus effectif de notification, d'évaluation et de correction des erreurs est mis en place.

 <p data-bbox="108 264 459 322">A. N. A. C. Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p data-bbox="502 145 1114 257" style="text-align: center;">Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p data-bbox="1152 134 1364 246">Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
---	--	---

2.4. Processus d'authentification des données et informations aéronautiques

Le processus d'authentification des données et informations aéronautiques se déroule en quatre étapes principales :

a. Examen du dossier

Lorsque le dossier est imputé au Service en charge de la gestion de l'information aéronautique (AIM), ce service va apprécier les expertises nécessaires pour le traitement dudit dossier.

Les experts sollicités vont s'assurer à partir de la fiche d'identification (en annexe 2) que le dossier comporte assez d'informations permettant son étude et qu'il a été validé par le fournisseur de données. Si des informations complémentaires sont nécessaires, une notification sera adressée au fournisseur de données/informations avant l'évaluation du dossier.

Lorsque les éléments constitutifs du dossier permettent son étude, les experts vont procéder à son évaluation.

b. Evaluation du dossier

L'évaluation du dossier consiste à vérifier la fiabilité des données et informations pour la/lesquelles une authentification est sollicitée.

Cette évaluation consiste à :

- Apprécier les étapes (vérification et validation par le fournisseur de données/informations) de collecte ou de production des données/informations et du mécanisme mis en place pour la collecte ou la production des données/informations et ;
- Analyser les informations du dossier.

Une investigation chez le fournisseur de données ou autres parties intéressées peut être jugée nécessaire si cette analyse ne permet pas de confirmer la fiabilité des données/informations.

 <p>A. N. A. C Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p>Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
--	--	---

Dans le cas où une investigation complémentaire est jugée nécessaire, un courrier est initié par l'expert en charge du traitement du dossier à l'intention de la partie intéressée.

Lorsque les résultats de l'investigation sont identiques aux informations du dossier reçu, les conclusions doivent confirmer la fiabilité des données/informations reçues.

Lorsque les résultats de l'investigation sont différents aux informations du dossier reçu, des recommandations doivent être faites au demandeur en vue d'un traitement approprié.

c. Conclusions et validation de l'évaluation

A l'issue de l'évaluation du dossier, les conclusions ou recommandations doivent être validées par le Responsable du Service en charge de la gestion de l'information aéronautique. Cette validation a pour but de vérifier que l'étude réalisée a été faite dans le respect des processus et procédures en vigueur.

d. Notification au fournisseur de données/informations

Les conclusions de l'étude sont adressées au fournisseur de données par l'intermédiaire du Service en charge de la gestion de l'information aéronautique de l'ANAC.

Lorsque les résultats sont en adéquations avec ceux du fournisseur de donnée, l'ANAC va formellement autoriser l'exploitation ou la publication de la/des données/informations aéronautiques.

Lorsque les résultats de l'étude démontrent que les données/informations soumises à l'ANAC ne sont pas fiables ou que les dispositions ne permettent pas de garantir leur fiabilité, le contenu de la notification sera basé sur les recommandations de l'expert ayant traité le dossier.

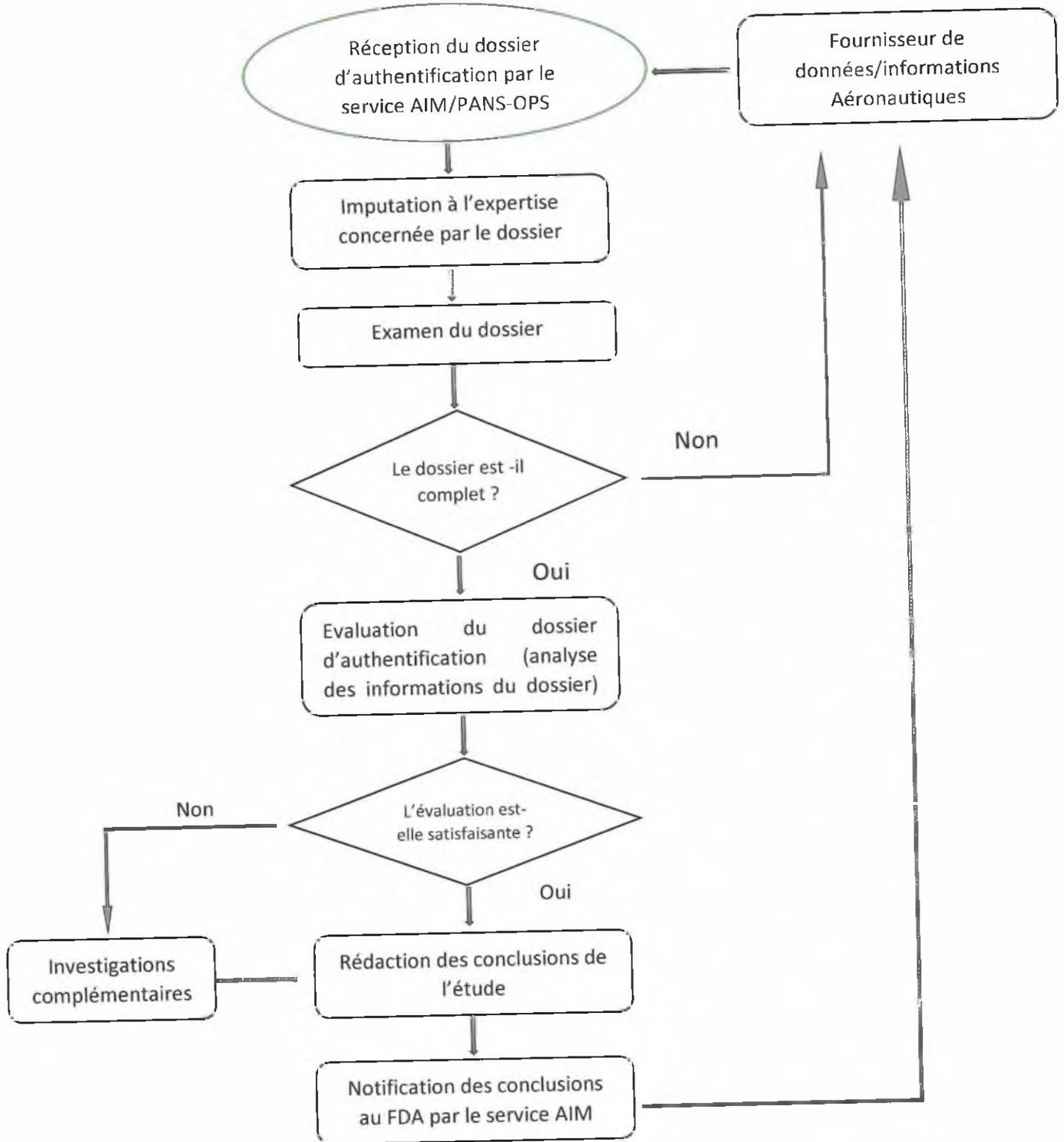
2.5. Traçabilité et archivage des études d'authentification

Tous les actes d'authentification et d'autorisation des données et informations aéronautiques sont conservés de façon systématique par le service en charge de la gestion d'information aéronautique de l'ANAC sur support électronique et support papier pendant la durée de validité desdites données et informations aéronautiques.





ANNEXE 1. LOGIGRAMME DE LA PROCEDURE D'AUTHENTIFICATION



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center">Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la procédure d'authentification des données et informations aéronautiques « RACI 5109 »</p>	<p>Edition 1 Date : 15/10/2017 Amendement 0 Date : 15/10/2017</p>
--	--	--

ANNEXE 2. FICHE D'IDENTIFICATION DE DOSSIER D'AUTHENTIFICATION

Fournisseur de données/informations			
Type de données/informations		Objet de la demande d'authentification	
Eléments constitutifs du dossier			
Liste d'éléments de dossier	<input type="checkbox"/> Complet <input type="checkbox"/> Incomplet		
...			
...			
Evaluation du dossier			
Résultats de l'Analyse des éléments du dossier	<input type="checkbox"/> Satisfaisante	Date de l'évaluation : .../.../...	
	<input type="checkbox"/> Non-satisfaisante		
Investigation complémentaire	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Observations			
	Nom et prénoms	Fonction	Date et Signature
Responsable du dossier
Vérification